

# DIVISION DES PLASTIQUES

Représenter la chaîne de valeur des plastiques du pays

## À PROPOS DE LA DIVISION DES PLASTIQUES DE L'ACIC

La Division des plastiques de l'Association canadienne de l'industrie de la chimie (ACIC) parle au nom des fabricants de plastique au Canada. Représentant une **industrie de 28 milliards de dollars** qui crée **plus de 93000 emplois**, nous défendons les intérêts de la chaîne de valeur des plastiques au Canada, depuis les producteurs de résines et les fournisseurs de matières premières jusqu'aux transformateurs, aux convertisseurs, aux recycleurs et aux propriétaires de marques.

La Division des plastiques compte **plus de 100 membres** et continue de croître; nos membres sont présents partout au pays, principalement en Ontario, au Québec, en Alberta et en Colombie-Britannique.

La Division des plastiques de l'ACIC se consacre à représenter l'industrie canadienne des plastiques et à promouvoir des solutions durables pour le développement d'une économie circulaire pour les plastiques. La Division met l'accent sur la promotion de la production responsable de matières plastiques tout en s'employant à réduire et à éliminer les déchets de plastique dans l'environnement, tout cela à l'appui d'une économie canadienne robuste.

## NOS PRIORITÉS :

### Le développement d'une économie circulaire pour les plastiques

Bien que les plastiques jouent un rôle important dans notre économie, nous reconnaissons qu'ils n'ont pas leur place dans les sites d'enfouissement ou dans l'environnement. L'industrie canadienne des plastiques et ses travailleurs hautement qualifiés sont particulièrement bien placés pour offrir des solutions novatrices permettant de revaloriser les déchets de plastique. Notre industrie appuie le passage d'une économie linéaire à un modèle circulaire – c'est-à-dire qui privilégie l'allongement du cycle de vie des produits, en valorisant au maximum les ressources utilisées. La mise en œuvre d'une économie circulaire pour les plastiques permettra à la société de soutenir la croissance économique tout en améliorant l'environnement pour les générations futures, alors que nous nous efforçons d'utiliser les produits et les ressources de la meilleure façon possible, sans perte de rendement ni augmentation de l'impact environnemental sur le cycle de vie.

### PAffaires publiques, communications et défense des intérêts auprès du gouvernement

Une voix forte et cohérente qui représente la Division des plastiques de l'ACIC auprès de tous les ordres de

Les membres de l'ACIC ont des objectifs ambitieux qui soulignent un engagement à l'égard d'un avenir sans pollution causée par le plastique :

d'ici **2040** 100 % des emballages en plastique seront **réutilisés, recyclés ou récupérés.**

d'ici **2030** 100 % des emballages en plastique seront **recyclables ou récupérables.**

d'ici **2022** opération Balayage

Mise en œuvre du protocole Operation Clean Sweep, un programme international de gestion des plastiques visant à éliminer les fuites de granules de plastique provenant des activités industrielles, en mettant l'accent sur la **prévention des fuites dans les rivières et les océans.**

gouvernement est essentielle pour que le pays ait une industrie des plastiques responsable et prospère. Nous travaillons fort pour communiquer avec tous les ordres de gouvernement et préconiser des moyens efficaces et collaboratifs de résoudre les problèmes auxquels notre industrie est confrontée. Nos revendications visent à améliorer et normaliser la collecte ainsi que le réacheminement des déchets, à promouvoir l'innovation technologique et à veiller à ce que la science et une approche de gestion du cycle de vie demeurent au cœur du processus décisionnel du gouvernement.

### La promotion de l'avantage concurrentiel du Canada

La demande en matières plastiques continuera de croître dans un avenir prévisible et le Canada dispose d'avantages distincts par rapport à de nombreux autres pays, notamment l'accès à d'abondantes ressources énergétiques à faible émission de carbone, comme le gaz naturel, une main-d'œuvre qualifiée et instruite et des possibilités attrayantes d'investissement. La Division des plastiques de l'ACIC se consacre à la promotion de ces avantages et veille à ce que les investissements dans les industries de la chimie et du plastique soient un élément important de tout programme de croissance économique et de reprise.



# RAISONS D'ADHÉRER À LA DIVISION DES PLASTIQUES DE L'ACIC...

## POURQUOI DEVENIR MEMBRE?

Les matières plastiques font partie intégrante de notre mode de vie moderne et durable, et l'industrie des plastiques est un élément important de l'économie canadienne. L'industrie des plastiques a besoin d'une organisation expérimentée pour représenter et défendre la production et l'utilisation responsables des plastiques — la Division des plastiques de l'ACIC est cette organisation.

En tant que responsable du protocole *Operation Clean Sweep*, le programme de gestion des granules de plastique de la Division des plastiques de l'ACIC, nous démontrons notre engagement envers la durabilité. Nos membres s'engagent à prendre des mesures qui améliorent la durabilité de leurs activités et réduisent les dommages tout au long du cycle de vie de leurs produits.

L'éthique et les principes du protocole *Operation Clean Sweep* sont les fondements sur lesquels notre division fonctionne, influençant les décisions que nos entreprises membres prennent chaque jour. La mise en œuvre du protocole *Operation Clean Sweep* est une condition d'adhésion à la Division des plastiques de l'ACIC.

## ADHÉRER À LA DIVISION DES PLASTIQUES DE L'ACIC

Votre organisation est-elle prête à adhérer à la Division des plastiques de l'ACIC?

Nous représentons des entreprises dont une partie importante des activités ont lieu au Canada. Nos membres comprennent des producteurs de résines, des recycleurs, des fournisseurs d'équipement et de machinerie, entre autres.

Communiquez avec nous dès aujourd'hui pour obtenir de plus amples renseignements :

**Elena Mantagaris**

*Vice-présidente, Division des plastiques*

Association canadienne de l'industrie de la chimie

emantagaris@canadianchemistry.ca



Nos membres s'engagent à prendre des mesures qui **améliorent la durabilité** de leurs activités et réduisent les dommages tout au long du cycle de vie de leurs produits.



### SIÈGE SOCIAL DE L'ACIC

350, rue Sparks, bureau 805  
Ottawa (Ontario) K1R 7S8  
Tél. : 613-237-6215  
Télécopieur : 613-237-4061